MAI 2019 - N°55

HÉNIN-BEAUMONT C'EST VOUS !

BUDGET 2019 :

ENCORE + DE PROJETS

OUVERTURES
Fenêtres de Style

LE VOLET HENINOIS

1975 2019

Menuiserie PVC - Volets Roulants

VOLETS ROULANTS MENUISERIES PVC-ALU-BOIS - PORTAILS
PORTES DE GARAGE RIDEAUX METALLIQUES - MOTORISATIONS - STORES

NOUVEAUTÉ : PROTECTION DE L'HABITATION
VELUX INSTALLATEUR CONSEIL EXPERT
RGE QUALIBAT
FABRICATION FRANÇAISE
FACILITÉS DE PAIEMENT

Zone artisanale «Le Chemy» Face à Cora - COURRIERES
Ouvert du lundi au vendredi 8 h 30-12 h / 13 h 45-17 h 30 (16h 30 le vendredi) - Le samedi matin 9 h - 12 h

DEVIS GRATUIT

03 21 20 06 09
www.levolet-heninois-ouvertures.com

COMPLEXE MULTI LOISIRS

VIBREZ
CELEBREZ
ENSEMBLE.

TEAM-SQUARE.FR

Magazine édité par la Ville d'Hénin-Beaumont - Directeur de publication : Christopher Szczurek - Rédaction et conception : Service communication Ville d'Hénin-Beaumont - Photographies : Service communication Ville d'Hénin-Beaumont et Adobe Sotck - Impression : RC 378 454 300 - Ne pas jeter sur la voie publique

#13/04/19 MARCHÉ DE PÂQUES POLONAIS

UN BUDGET POUR L'AVENIR !

Le Conseil municipal a voté, le vendredi 12 avril, un budget particulièrement ambitieux destiné à concrétiser plusieurs de nos engagements.

Le montant des investissements, programmés cette année, est encore plus important que l'an passé et atteint un nouveau record, en dépassant la barre des 15,7 millions d'euros.

Grâce à une gestion rigoureuse des finances de la Ville depuis 5 ans, une importante marge de manœuvre financière a été créée et permet de financer toujours plus de projets pour vous. Ce qui semblait inatteignable il y a quelques années fait aujourd'hui rêver plus d'une commune voisine.

La modernisation du centre-ville, par exemple, est un chantier sans précédent qui va permettre au cœur de ville de devenir moderne et fonctionnel. D'ici quelques mois, les rues principales afficheront un nouveau visage grâce à l'implantation de nouveaux mâts d'éclairage public économe et écologique.

Des dizaines de places de stationnement seront créées, notamment avec la démolition des anciens bâtiments de la CPAM. Des années de retard seront rattrapées !

Le chantier du Chemin de Jérusalem, annoncé depuis plusieurs décennies, vise pour sa part à aménager l'actuelle voie de desserte. Les habitants du secteur vont (enfin) pouvoir profiter d'une véritable voirie et de trottoirs. Ils étaient oubliés de toutes les équipes municipales, mais pas de la nôtre !

Quant à la vidéoprotection, qui a déjà fait ses preuves depuis qu'elle est déployée, va être renforcée avec l'installation de caméras supplémentaires. Toutes les études sérieuses attestent de son efficacité. Installer de nouvelles caméras est donc, pour nous, une priorité !

Enfin, les études préparatoires à la rénovation de la piscine municipale seront menées cette année, en vue de la remise à neuf de notre équipement, qui deviendra parfaitement fonctionnel. Dans le cadre de ce futur chantier, que nous espérons lancer début 2020, nous entendons créer un nouveau complexe à la place de l'ancienne salle Léo Lagrange. Cette nouvelle structure devrait pouvoir accueillir près de 800 personnes !

Au-delà de ces quelques exemples phares, l'année sera marquée par d'importants investissements dans tous les quartiers et dans tous les domaines. De la gare aux écoles, de l'éclairage public aux salles sportives, je vous propose de les découvrir en consultant le dossier du mois de votre magazine municipal.

Le budget d'investissement 2019 atteste d'une réalité : Hénin-Beaumont va continuer à se moderniser et à s'embellir dans les mois à venir.

Je m'y engage !

Steeve Briois,
Votre Maire

Budget 2019 :

Le budget primitif 2019 a été voté le vendredi 12 avril dernier, à l'unanimité des membres du Conseil municipal ayant pris part au vote. Cette année encore, nous vous dévoilons les chiffres d'une gestion exemplaire, avec des investissements toujours plus importants pour les Héninois et les Beaumontois, et un budget de fonctionnement permettant à la Ville de ne plus avoir à emprunter pour équilibrer ses finances.

Pour la 4e fois en 5 années de mandat, la part communale de vos impôts locaux baisse !

En 2014 et en 2015, la Municipalité avait fait le choix de baisser de 10 puis de 5% le taux communal de la taxe d'habitation. En 2017, et cette année, c'est la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui baisse ! Les impôts locaux, qui ont suivi jusqu'en 2013 une trajectoire à la hausse, sont maîtrisés et tendent à revenir à un niveau plus acceptable.

Budget de fonctionnement : la Ville ne dépend plus de l'emprunt et s'autofinance !

Les recettes de fonctionnement de la Ville sont chaque année plus importantes que ses dépenses. En 2014, la Ville dégageait un excédent net de fonctionnement de 1,25 million d'euros. Pour 2019, c'est 5 fois plus : le fonctionnement de la Commune a généré un excédent net de 6,25 millions d'euros, confirmant l'exemplarité de la gestion budgétaire !

La Municipalité a mis fin aux emprunts toxiques et poursuit le désendettement

L'annuité de la dette, qui suivait une trajectoire dangereuse, est maîtrisée et s'est réduite de 20 % depuis 2014. Chaque année, le capital restant dû et les charges financières liées à la dette diminuent. La Municipalité n'emprunte quasiment plus puisque ses projets sont autofinancés, et les emprunts toxiques sont écartés. Le désendettement se poursuit, avec plusieurs millions d'euros de dette remboursés chaque année.

Nouveau record d'investissements en 2019 !

Le budget d'investissement atteint cette année un nouveau record ! Plus de 15,7 millions d'euros y seront consacrés, permettant d'améliorer davantage le service rendu à la population. Vous pourrez découvrir ces projets dans les pages suivantes de notre dossier.

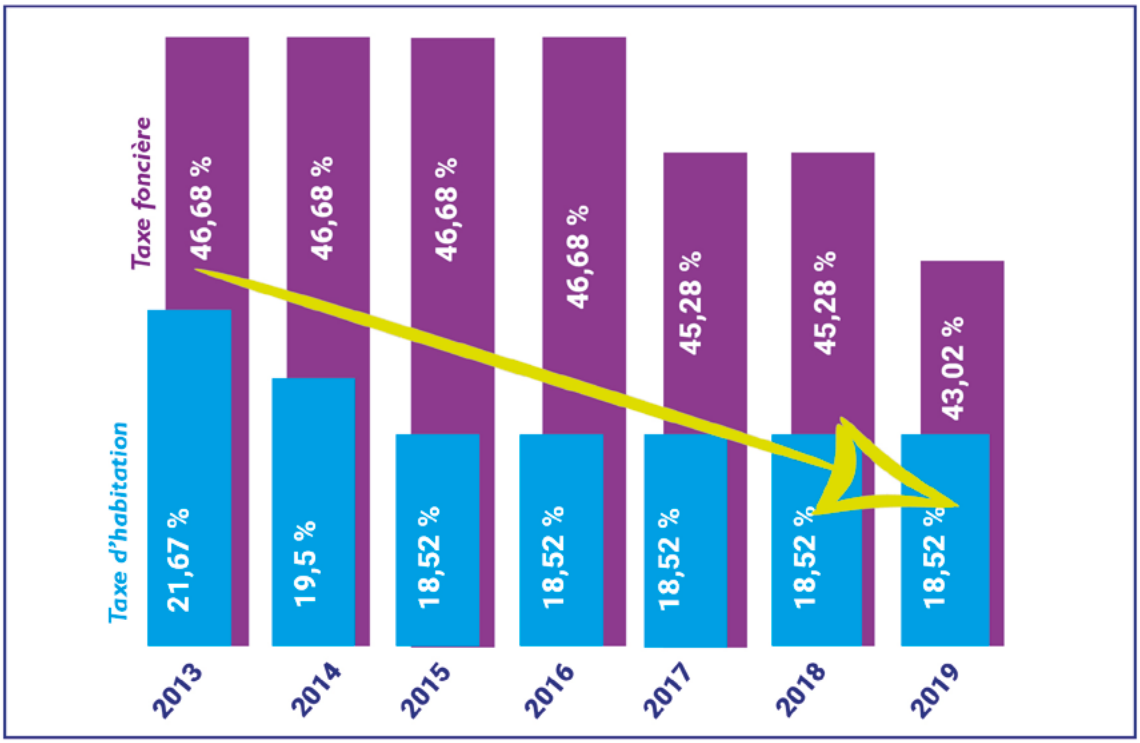

MOINS D'IMPÔTS ET TOUJOURS + D'INVESTISSEMENTS !

Le centre-ville, projet phare des chantiers qui marqueront cette année 2019 et fréquenté par de nombreux habitants, va achever sa transformation et se moderniser grâce aux changements importants que vous avez déjà commencé à apercevoir.

Îlot Carnot : l'ex-CPAM laisse place à un espace moderne et fonctionnel

L'ancien bâtiment de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), situé rue Montpencher, est en cours de démolition. Il laisse place à une extension du parking actuel, portant sa capacité totale à plus de 200 places de stationnement, dans un cadre vert, sécurisé par la vidéoprotection et relié à la crèche. Une nouvelle voirie sera créée pour permettre un raccordement avec la rue Henocq. Enfin, le site sera équipé d'une borne rechargeable pour véhicules électriques et d'un éclairage LED.

Rénovation urbaine : des voies refaites pour améliorer votre quotidien

Comme vous avez déjà pu le constater, la Municipalité a engagé d'importants travaux afin de rénover les voies du centre-ville. Ainsi, les boulevards Gabriel Péri et Allende, les rues des Girondins, Guesde, Vaillant-Couturier, Parmentier et le pourtour de l'hôtel de ville ont vu leurs trottoirs et emplacements de stationnement complètement refaits à neuf. Les réseaux électriques y ont été enfouis et l'éclairage public y a été rénové dans le cadre du Plan Lumière.

Espaces verts : aménagement de l'arrière de la mairie

Auparavant entouré de bâtiments vieillissants qui ont été démolis l'année dernière, l'arrière de la mairie va faire l'objet d'un aménagement vert, ouvert sur la ville et destiné à créer de nouveaux espaces de jeux et de détente pour chacun.

Plan Lumière : un nouvel éclairage efficace et écologique

1.500 points lumineux ont été d'ores et déjà remplacés sur le territoire communal, 500 le seront encore d'ici à la fin de l'année. Le nouvel éclairage LED, progressivement déployé, notamment dans le centre-ville, va permettre à la Commune de réduire de plus de 70 % sa facture d'énergie, et d'améliorer son bilan carbone. Doté de capteurs, et orienté sur les zones où il est nécessaire, l'éclairage sera plus intelligent et permettra de supprimer les luminaires « boule » qui éclairent le ciel...

Stationnement : des dizaines de places créées, toujours gratuites

Tout en maintenant la gratuité pour l'ensemble du stationnement à Hénin-Beaumont, la Municipalité cherche à développer les possibilités de stationnement en centre-ville. Ainsi, le bâtiment du 25, rue des Girondins sera démoli afin d'agrandir le parking à proximité. Par ailleurs, un parking sera réalisé aux abords du Pôle social et familial. Avec les nouvelles places de l'îlot Carnot, le stationnement en centre-ville vous sera ainsi facilité.

Projets 2019 : 15,7 millions d'euros pour vous !

Voirie, trottoirs et enfouissement des réseaux aériens :
2 146 252 €

Rénovation des complexes sportifs :
778 366 €

Aménagement du Pôle Gare
476 923 €

Déploiement de la 2e tranche du Plan Lumière :
2 654 654 €

Revitalisation du centre-ville :
3 639 981 €

Réhabilitation et réfection des bâtiments communaux :
1 297 499 €

Déploiement de la vidéoprotection (phase 2) :
683 877 €

Aménagement des espaces verts :
420 992 €

Rénovation des écoles :
911 963 €

Etudes préparatoires à la rénovation de la piscine municipale :
750 711 €

Bâtiments culturels :
152 732 €

Vote du budget 2019:
29 voix favorables (groupe de la majorité)
6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

CENTRE-VILLE

- Aménagement de l'îlot Carnot
- Rénovation urbaine : trottoirs et parkings, enfouissement des réseaux et éclairage public (Bd Péri, Bd Allende, rues des Girondins, Guesde, Vaillant-couturier, Parmentier et pourtour de l'Hôtel de Ville
- Plan lumière : implantation de nouveaux candélabres
- Aménagement d'un nouveau square à l'arrière de l'Hôtel de Ville
- Réalisation d'un parking aux abords du Pôle social et familial

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

VOIRIE

- Chemin de Jérusalem : lancement des études et 1ère tranche de travaux
- Rénovation urbaine : enfouissement des réseaux, végétalisation, réfection des trottoirs et remplacement de l'éclairage public
- Champ de l'Abbaye réfection des trottoirs – Phase 2
- Projet de rénovation urbaine (PRU) : financement des études par la Ville

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

ECOLES

- Pantigny : construction d'une halte garderie et d'une salle de restauration scolaire
- Lacore - Carnot : réfection du réseau de chauffage
- Legrand : réfection de la toiture, reprise des plafonds et de l'isolation
- Blum : réfection du réseau de chauffage
- Rousseau, Pantigny, Breuval : remplacement des vidéoprojecteurs dans les écoles primaires
- Commun aux écoles : création d'alarme spécifique au Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et équipement en mobilier

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

SPORT

- Beaumont : création d'un boulodrome
- Espace François Mitterrand : réalisation d'un revêtement sportif salle Tételin, équipement de la salle de boxe, mise en conformité électrique de la loge et du réseau ECS, remplacement des dômes
- Stade Birembaut : mise en conformité électrique de la conciergerie, réfection de la tribune (tranche 1)
- Salle Lelaure : réfection de la toiture, mise en conformité des armoires électriques

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

TRAVAUX

- Ancien Lidl : poursuite de l'aménagement en vue d'y installer des services techniques
- Bâtiment des services techniques : réfection intérieure rez-de-chaussée et étage
- Hôtel de ville : fin de la réhabilitation et mise en conformité électrique
- Ex-Pôle emploi : fin des aménagements à la suite de l'installation du Pôle social et familial
- Salle Léon Jouhaux : réfection de la toiture
- Salle Debeyre : SSI (Système de Sécurité Incendie)
- Maison des associations : réfection de la toiture et suppression des cheminées

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

PÔLE GARE

- Aménagement du parvis, du parking TER et de la dépose minute rue Barbusse et place de la Perche : étude
- Convention SNCF – Ville : poursuite des travaux de liaison entre la gare et la rue Barbusse
- Convention CAHC – Ville : solde des travaux du parking de la Perche

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

ESPACES VERTS

- Aire de jeux au Bord-des-Eaux et à Beaumont
- Clôtures et protections diverses et plantations d'arbustes
- Aménagement de ronds-points : Poste et Beaumont

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

CULTURE

- Escapade et médiathèque : mise en conformité de l'ascenseur, acquisition de collections
- Espace Lumière : étude sur la réouverture totale

29 voix favorables (groupe de la majorité) • 6 refus de vote (E. Binaisse, M. Tondelier, S. Filipovitch, G. Gorillot, P. Dulongpont, D. Noël)

FAIRE + AVEC MOINS !

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Faire plus avec moins était un engagement, c'est devenu une réalité. Le budget de fonctionnement pour 2019 le prouve : la Ville dégage près de 50 millions d'euros de recettes de son fonctionnement, alors qu'elle dépense un peu plus de 40 millions d'euros cette année. Un bénéfice qui permet à la Commune de rembourser sa dette et d'augmenter significativement ses investissements.

Recettes de fonctionnement 2019	49,77 millions €	issues des impôts locaux, des dotations de l'État, des produits des services notamment
Dépenses de fonctionnement 2019	40,40 millions €	affectées aux dépenses de personnel, aux écoles, à la sécurité, à la culture, et aux animations, entre autres
Épargne brute ainsi dégagée	9,37 millions €	destinée aux investissements et au remboursement de la dette
Coût du remboursement de la dette	3,12 millions €	permet de diminuer année après année la dette en capital de la Ville
Épargne nette budget 2019	6,25 millions -€ *1,25 millions d'€ en 2014*	finance les investissements *L'épargne nette ne permettait pas de financer en 2014 autant d'investissements qu'aujourd'hui*

Budget de fonctionnement pour l'année 2019 avec comparatif de l'épargne nette de l'année 2014

Une épargne nette 5 fois plus élevée qu'en 2014 !

Alors qu'en 2014, l'épargne nette, qui est issue de la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, après remboursement de la dette, ne s'élevait qu'à 1,25 millions d'euros, elle représente désormais près de 6,25 millions d'euros ! C'est 5 fois plus, et cela permet notamment de financer l'ensemble des investissements détaillés dans les pages précédentes.

La fin du recours à l'emprunt pour financer les investissements

La faiblesse de l'épargne nette existant sous l'ancienne Municipalité obligeait l'équipe en place à l'époque à recourir aux emprunts pour pouvoir investir. Grâce au bénéfice que tire la Municipalité actuelle du fonctionnement, elle n'a quasiment plus besoin d'avoir recours à l'emprunt pour investir, et peut désormais s'autofinancer tout en remboursant progressivement sa dette !

La baisse progressive des dépenses de fonctionnement

Chaque année, la Municipalité fait des efforts pour optimiser ses dépenses de fonctionnement, afin que les deniers publics soient de mieux en mieux utilisés. Grâce à la recherche active de subventions, et à un traçage précis des dépenses, le coût du fonctionnement de la Ville avait baissé de 1,6 % entre 2017 et 2018 et va diminuer de 1,5 % entre 2018 et 2019, malgré de nouveaux services !

La maîtrise des dépenses de personnel

Les dépenses de personnel, qui constituent les deux tiers des dépenses de fonctionnement, avaient diminué de 2,72 % à périmètre constant entre 2017 et 2018. Par rapport au budget voté en 2018, les dépenses de personnel sont cette année moins élevées de 1,2 %.

Dette de la ville : attention aux mensonges de l'opposition !

FAKE NEWS

L'opposition tente de semer le trouble chez les habitants en évoquant une dette qui, selon elle, aurait largement augmenté entre 2014 et 2018.

Si le coût de sortie des emprunts toxiques a modifié la structure de la dette de manière fictive en 2016, l'opposition oublie de dire, par incompétence ou par malhonnêteté, que cette dépense a été compensée dans sa quasi-totalité par l'État, qui s'est engagé à verser à la Commune… 7,4 millions d'euros !

Cette somme, constituant une recette, n'apparait donc pas dans un graphique du Ministère que l'opposition tronque et manipule.

D'ailleurs, cette sortie des emprunts toxiques n'aura, au final, coûté que 450 000 € à la Ville, alors que la Municipalité payait jusqu'en 2015 des intérêts pouvant atteindre 1 million d'euros par an !

Comment l'opposition peut-elle écrire que la Ville s'est endettée ? Cette dette a, au contraire, été assainie. La Chambre régionale des comptes a même félicité la Ville d'avoir pris cette bonne décision dans l'intérêt des habitants !

Ceux qui affirment que la dette aurait augmenté entre 2014 et 2019 sont des menteurs et des manipulateurs car, chiffres budgétaires à l'appui, la commune a remboursé durant cette période **18,2** millions d'euros et n'a emprunté que **14** millions d'euros

La Ville poursuit son désendettement

La Ville a de moins en moins d'argent à rembourser aux banques : alors qu'elle avait atteint un niveau record, l'annuité de la dette a considérablement baissé (-20 %), si l'on tient compte du fonds de soutien de l'État attribué en 2016, qui a permis de prendre en charge une partie toxique de cette dette.

La charge financière des intérêts de la dette continue de diminuer

En 2014, nous payions plus d'intérêts de la dette (53 %), que de capital de la dette elle-même (47 %). Cette situation a été depuis corrigée. En 2016, la charge financière des intérêts a été moins importante que le capital de la dette pour la première fois depuis plusieurs années. Pour 2019, la part des intérêts ne s'élève plus qu'à 35 %.

Le calendrier de désendettement intégral est fixé

En 2014, 70 % des emprunts étaient à taux variable ; une vraie menace.

Désormais, 99 % des emprunts sont à taux fixe, c'est-à-dire sûrs, ce qui permet à la Municipalité d'établir un plan de désendettement intégral sur 20 ans.

Notre trajectoire de sortie de la dette est d'autant plus favorable que la Ville n'a plus besoin d'emprunter pour financer son budget 2019.

Chambre régionale des comptes
Hauts-de-France

5 - La gestion de la dette

L'encours de la dette par habitant est en baisse de 2,5 % sur la période, pour atteindre 1 369 € en 2015, soit un niveau supérieur de 23 % à la moyenne de la strate qui est de 1 109 €. À l'inverse, la capacité de désendettement[18] de la collectivité est favorable, inférieure à huit années de capacité d'autofinancement

« la capacité de désendettement de la collectivité est **favorable** »
(rapport du 02/10/2017)

Ainsi, la collectivité ayant bénéficié de l'aide du fonds de soutien aux collectivités territoriales[19], ces emprunts ont vu leurs conditions sécurisées, passant de taux variables en taux fixes.

VENDREDI 31 MAI :

COURSE CYCLISTE

18 h : Lever de rideau par les Vélos fleuris

18 h 30 : Ouverture officielle des fêtes de Beaumont par M. le Maire

19 h : Départ 1ère course (durée 1 h)

20 h 15 : Départ 2e course (durée 1 h)

21 h 30 : Remise des prix

Restauration :

- Food Truck l'Anthalex sur la place de l'Église
- Fournil Beaumontois rue Saint-Martin

SAMEDI 1 JUIN :

Ducasse
Place de l'Église

Concours de pétanque en doublettes formées
(réservé aux licenciés FFPJ)
Jet du but 15 h
Square Marcel Petit, rue de la Gare à Beaumont

Foulée Beaumontoise (5 km)
Départ 17 h rue Saint-Martin
organisée par Endurance Team - Course ouverte à tous
Inscriptions :
http://club.quomodo.com/labeaumontoise/
Retrait des dossards dès 15 h 30 au café l'Amaryllis rue Saint-Martin
Renseignements au 06 51 56 98 20
Droits d'inscription : 5 €

DIMANCHE 2 JUIN :

Ducasse
Place de l'Église

Marché aux puces
Rue Saint-Martin de 8 h à 17 h
Réservations au Service manifestations 03 21 74 87 27
A partir du 15 avril - 4 € les 2 mètres

L'apéritif ducasse des Fils d'Argent
Foyer Guy Mollet, à partir de 11 h

Olympiades familiales
Stade André Limousin, organisées par la Maison de quartier Darcy, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
Inscriptions au 06 35 87 83 02

Restauration :

- L'Atelier pizza, rue Saint-Martin
- Le Fournil Beaumontois, rue Saint-Martin
- FC Beaumont, place de l'Église

Portes ouvertes du Relais nature
de 9 h à 17 h

- Démonstration du travail du Maréchal-ferrant de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Promenades en calèche
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Départ Relais Nature

Portes ouvertes de la Brasserie Bellus
de 11 h à 18 h - Rue Saint-Martin
(visite, dégustation de bière Bellus, vente à emporter)

Animation de rue
Ballade Uchronique du cirque du Bout du Monde
3 représentations à partir de 15 h - rue Saint Martin

Spectacle « Nestor »
du cirque du Bout de Monde
Salle Debeyre -17 h - spectacle gratuit

MARCHÉ DE PÂQUES POLONAIS :

le succès au rendez-vous !

De nombreux Héninois et Beaumontois, ainsi que des visiteurs venus de toute la région, se sont rendus à l'espace François Mitterrand le week-end des 13 et 14 avril, pour cette 3e édition du marché de Pâques polonais.

Cette année encore, toutes les attentes ont été dépassées. Avec plus de 40 stands, les nombreux exposants ont su mettre en valeur la décoration, les voyages, les bijoux, l'artisanat, les symboles culinaires – et notamment les délicieux pierogi et makotch –, le prêt-à-porter, les disques, les livres, les objets d'art :
tous les éléments qui se rapportent à la culture polonaise. L'ambiance était au rendez-vous, puisqu'une scène était à disposition des troupes folkloriques, qui ont animé ces deux journées au rythme de chants traditionnels.

Les petits se sont initiés à la décoration des œufs de Pâques et ont pu également profiter de la nouveauté 2019 : un mur à selfies dédié à la Pologne !

MARCHÉS AUX PUCES 2019

DIMANCHE 28 AVRIL
La grande récré
Clos du Lac - 7 h -17 h
Réservation : 0617147768

MERCREDI 8 MAI
Speedfly
Rue Philibert Robiaud - 7 h - 17 h
Réservations :0321751731

DIMANCHE 12 MAI
Amis de la cité
Bd des Frères Herbaut - 7 h-17 h
Réservations : 07 68 27 17 61

SAMEDI 25 MAI
A la croisée des chemins ACDC
Chemin de la Buisse et les deux chemins de traverse
7 h-17 h
Réservations : 06 08 76 39 94

DIMANCHE 2 JUIN
Ville d'Hénin-Beaumont
Rue Saint-Martin - 7 h -17 h
Réservations : 03 21 74 87 27

SAMEDI 8 JUIN
APE Breuval
Boulevard Basly, rues du Marais, Marc Sangnier, Pierre Curie - 7 h -17 h
Réservations : 03 21 75 20 70 - 06 15 54 67 79

SAMEDI 22 JUIN
Loisirs et créations
Bd du Maréchal Foch, rues de la Meuse, Emilienne Moreau, de la Sambre, Clairon Sellier - 7 h-17 h
Réservations : 07 69 31 08 11

SAMEDI 29 JUIN
La Belle étoile de noël
Cité voisin - 7 h à 17 h
Réservations : 0635795828

SAMEDI 13 JUILLET
Ch'tis seniors
Rues Jean Portenart, André Gide, Marceau, Sainte-Barbe, Charles Humez, Fleury Carpentier
Réservations : 06 51 90 08 77

SAMEDI 10 AOÛT
ALPH
Bd des frères Delrue, Charles Demuynck, Zygfrid Domaniak, Kolasa, Jean Froissart, Fernand Calonne
7 h - 17 h
Réservations : 06 83 09 81 36

SAMEDI 17 AOÛT
Les amis des Bouviers
Rues Marcellin Berthelot, Charles Favard, Lazare Carnot, Pascal - 7 h 17 h
Réservations : 06 09 30 24 35 - 07 62 76 10 38

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE
Grande braderie du Centre-ville
Centre-ville - 6 h-18 h
Réservations : 03 21 74 87 27

SAMEDI 21 SEPTEMBRE
Darcy en Folie
Boulevard des frères Herbaut
7 h -17 h
Réservations : 06 01 82 73 18

Bienvenue aux jeunes citoyens !

Le samedi 30 mars dernier, le Maire Steeve Briois, accompagné des élus, a reçu avec plaisir les jeunes qui ont atteint leur majorité, ou qui l'auront atteinte d'ici au 25 mai prochain, lors d'une réception organisée dans les Salons d'Honneur de l'Hôtel de Ville. Ce sont 356 jeunes qui étaient concernés par cet événement, remis au goût du jour il y a maintenant 4 ans par la Municipalité.

À cette occasion, Monsieur le Maire a remis aux participants un « livret du citoyen » rappelant les droits et les devoirs des citoyens français, ainsi que les principes fondateurs de notre République.

Steeve Briois a également rappelé, au travers de son discours, l'importance de l'exercice des droits civiques, et les luttes passées qui en ont permis l'acquisition, en particulier pour les femmes.

Commémorations du 8 mai 1945

10 h 30 : Monument aux morts de Beaumont ;

11h : Cimetière centre ;

11 h 30 : Allocution de Monsieur Le Maire ;

#NOCES

Noces de Diamant :
ils se sont à nouveau dit « Oui » après 60 ans de mariage !

Gérard François et Marie-Thérèse Hennebelle se sont promis, il y a maintenant 60 ans, de s'aimer et de vivre ensemble. Gérard a commencé sa carrière à l'âge de 18 ans, en 1953, comme ébarbeur, et a été ensuite ouvrier puis tourneur-fraiseur. Sa vie professionnelle a été marquée par un engagement syndical très important. Marie-Thérèse a travaillé dès l'âge de 19 ans, comme cuisinière, avant de se consacrer à l'éducation des 2 enfants du couple à partir de 1961.

Le samedi 20 avril dernier, dans les Salons d'Honneur de l'hôtel de ville, leurs noces de Diamant ont été célébrées en présence du Maire Steeve Briois et de Sylvain Tanière, qui a interprété La Parisienne, célèbre chanson de son père Edmond. La vie du couple a été retracée, depuis leur enfance et leur rencontre, au cours d'un moment particulièrement émouvant. Monsieur le Maire et la Municipalité leur adressent leurs vœux de bonheur et donnent rendez-vous, dans 10 ans, à l'occasion de leurs noces de Platine.

In memoriam
Sylvie Stoquart

Elle était connue pour son caractère bien trempé, sa franchise, mais aussi son grand cœur. Sylvie Stoquart, gérante du café « Le Jonathane », a été emportée par la maladie le lundi 8 avril, alors qu'elle était âgée de 60 ans.
À quelques mois de la retraite, qu'elle voulait vivre en Alsace là où son père l'emmenait quand elle était enfant, Sylvie Stoquart tenait son café toute seule depuis près de 20 ans. Proche de sa clientèle, elle faisait en sorte que règne toujours une bonne ambiance au Jonathane.

Très sensible à la précarité, Sylvie organisait dans son café un repas de Noël pour les plus démunis.
Monsieur le Maire et la Municipalité s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches.

ETAT-CIVIL DE MARS

Naissances :
La municipalité leur souhaite la bienvenue

BACHELET RODRIGUEZ Maylise, BENMOSTEFA Ehsan, BERTIN Imaé, BOZDAG Resul, CATOUILLARD Alianna, CHEHAT Lina, CHRISTIAENS Anaëlle, DELACHERIE DEGARDIN Liyah, DESHAYES Léony, DINCQ Victoria, DORÉ Lenzo, FLAMENT Aliénor, HAMAIDIA Farah, HERMEZ Zaïna Yvette, HUMEZ Julian, KWASNIEWSKI William, LAVIAUX Yuannah, LEBAS Issa, LOHEZ Laly, MANOUVRIER Eva, MARTIN Eléna, MROWIEC Emy, NOTTEZ Inès Cathy, VASSEUR Eden, VERSTICHEL Léni , VINCENDEAU Eva

Mariages :
La municipalité leur présente ses félicitations

DERENONCOURT Ludovic et BAJOT Wendy

Décès :
La municipalité s'associe à la tristesse des familles

BENOIT Roger, COUVIN Dominique, DELECOUR Joseph, DI LODOVICO Lucia, FANTINI Colette, FLAMENT Marie-Thérèse, FOSSE Maria, GRZESKOWIAK Didier, HULEUX Jane, KLAUS Jeanne, KOSTUJ Zygmund, LAGACHE Simone, LE COCQ Claude, LEFEBVRE Marceau, MALDERET Serge, MONCHAUX Marthe, MONEUSE Danièle, RAPACZ Bernard, ROUSSEL Fernande, SPIZZO Emma, TURPIN Salim, VANDEVILLE Augustin, VASSEUR Jean-Marie, VISEUR Marie-Thérèse, VOYEZ François, WOJTAS Sophie, ZMUDZINSKI Janina

DIMANCHE 19 MAI

CARNAVAL

D'HÉNIN-BEAUMONT

DÉPART A 15 H BOULEVARD DU GENERAL DE GAULLE

LES TROUPES ET ASSOCIATIONS

- ALPH + Hinvisibl'art
- Temps de vivre, Amis de Konin
- Conseil Municipal des enfants + APEI + CAJ
- Stade héninois
- Hénin gym
- APE Dubreucq
- Renaissance des accordéonistes héninois
- Amicale du personnel de la Mairie
- Hénin Judo
- Amicale Laïque de Beaumont
- APE Breuval + Maison de quartier de la ZAC + APE Gérard Philipe
- Lutins de Jean-Jacques Rousseau
- Maison de quartier Darcy + Darcy en folie
- Ptits pirates de Kennedy + ASK
- Union fédérale
- Olympique héninois
- Étoile Cycliste + Club nautique
- Sauvetages du cœur
- Amis musiciens
- Fanfare de Marquette-lez-Lille
- Peluches de Mylan et Cie
- Mousquetaires du Hainaut
- Festi-Parade Hainaut
- Les Gilles
- Carnaval de Dunkerque
- Char à confettis
- Miyo
- Clown gonflable

Du Steampunk à Beaumont en fête !

Chaque année, les Fêtes de Beaumont sont l'occasion d'émerveiller le quotidien avec un ou des spectacles poétiques, musicaux ou théâtraux.

Cette année, nous aurons le plaisir de voyager dans le temps et dans un monde parallèle, avec une ballade uchronique et un spectacle de mime.

Animation de rue « Steampunk »

Un voyage « steampunk » par des explorateurs venus du cirque : inspirée de l'esthétique rétro-futuriste des univers de Jules Verne, l'animation de rue « steampunk » déambulera dans les rues de Beaumont à partir de 15 h. Vous croiserez un conducteur de vélo-looping, des jongleurs, un cracheur de feu, une artiste aérienne...

Corde ou tissu aérien, jonglerie (enflammée, lumineuse…), échasses, acrobaties, monocycle ou bulles de savon seront au rendez-vous et vous amèneront à partir de 17 h à la salle Debeyre pour découvrir Nestor.

Nestor parcourt le monde, dansant et sautillant, s'émerveillant de tout et plus particulièrement des objets. Avec innocence et virtuosité, il leur insuffle la vie comme pour mieux les écouter. Curieux, audacieux, parfois naïf et maladroit, mais toujours plein de courage, Nestor construit son monde tel qu'il le rêve.

À la croisée du théâtre corporel, du cirque poétique et du clown involontaire, le spectacle Nestor, solo pour un jongleur/fil-de-fériste, met en scène un personnage muet et enfantin.

Animation de rue Steampunk dans les rues de Beaumont le dimanche 2 juin à partir de 15 h (3 déambulations d'une vingtaine de minutes)

Spectacle « Nestor » Salle Debeyre à partir de 17 h gratuit

C'est quoi le Steampunk ?

Le steampunk est à l'origine un courant essentiellement littéraire inspiré du XIXe siècle et de la révolution industrielle. Il s'agit d'une uchronie (c'est à dire une réinvention du passé tout en faisant appel à des éléments réels) relative à l'utilisation massive des machines à vapeur de l'époque victorienne. On peut également trouver dans le « steampunk » des références aux récits de Jules Verne.

NOUVEAU
permispascher.fr
FORMATION ET ENSEIGNEMENT À LA CONDUITE
HENIN-BEAUMONT
118 RUE ELIE GRUYELLE - 62110 HENIN-BEAUMONT
TÉL.: 03 21 28 35 88
HENIN-BEAUMONT@PERMISPASCHER.FR
Agrément : E18 062 0016O
Découvrez... Nos Tarifs & Forfaits Low Cost
PERMIS B - CONDUITE AAC - SUPERVISÉE
BOÎTE MANUELLE ET AUTOMATIQUE
CANDIDAT LIBRE - FORMATION ACCÉLÉRÉE
WWW.PERMISPASCHER.FR
MON AUTO-ECOLE
Lille - Henin Beaumont - Lens - Arras - Tourcoing

AMBRE
Prêt à Porter féminin
5 %
de réduction immédiate*
AMBRE BOUTIQUE HENIN BEAUMONT
AMBRE BOUTIQUE HENIN BEAUMONT
110 rue Elie Gruyelle
62110 Hénin-Beaumont
* sur présentation de cette publicité, offre non cumulable avec d'autres promotions en cours

l'escapade

L'expo des 50 ans !

En juin 2019, nous fêterons les 50 ans du bâtiment abritant L'Escapade. À cette occasion, une exposition sera montée avec les souvenirs liant les habitants d'Hénin-Beaumont retraçant la vie de cet équipement incontournable.

Vous voulez participer à cette exposition anniversaire ?
Vous voulez partager vos souvenirs de la MJC ou de L'Escapade (tickets, photos, Affiches ou tout objet personnel) ?
Contactez l'Escapade au 03 21 20 06 48 ou à l'adresse 50ans@escapadetheatre.fr

Exposition « Jazz »
Henri Matisse

du 5 mars au 31 décembre

Médiathèque municipale

Exposition visible aux heures d'ouverture de la Médiathèque :

mardi 14 h – 18 h
mercredi 10 h – 12 h
13 h 30 – 18 h 30
jeudi 14 h - 18 h 30
vendredi 10 h– 12 h
14 h – 18 h 30
samedi 14 h – 18 h

Tournoi Open Volvo :
de nombreux participants, un événement réussi !

Comme tous les ans, la Ville d'Hénin-Beaumont a accueilli l'Open Volvo qui s'est déroulé pendant 3 semaines durant le mois de mars. Le tournoi de tennis a été un vrai succès puisqu'il a vu son nombre d'inscrits augmenter de près de 20 % pour atteindre 239 participants, un record pour notre ville.

Plusieurs catégories étaient proposées aux joueurs et joueuses : seniors, +35 ans, +45 ans.

Le tableau principal homme a été remporté par le Néerlandais n°309 mondial (ATP), Jelle Sells, vainqueur du Belge Julien Dubail (n°95 national).

Chez les femmes, Justine Lo Presti (-4/6) l'a emporté face à l'Allemande Michele Erkens.
Une très belle édition 2019 ! Bravo à tous les participants pour leur combativité.

#RETOUR SUR

Gala de boxe : « RÉUSSITE PARFAITE » POUR LE BOXING CLUB HÉNINOIS !

Mohamed Nichane, entraîneur emblématique du Boxing Club, est satisfait : « On a fait salle comble et l'ambiance était bonne ! »

Et pour cause ! Les boxeurs et les boxeuses d'Hénin-Beaumont ont raflé la mise et ont quasiment tous remporté leur match, ce samedi 13 avril à l'Espace François Mitterrand. L'Héninois Laïd Douadi a été sacré champion de France dans sa catégorie !

EN CHAMPIONNAT DE FRANCE :

Laïd Douadi contre Rénald Garrido : un combat de titans entre la finesse et la technique de Laid et la puissance et l'expérience de Rénald. La précision de l'Héninois fait la différence et Laïd est déclaré champion de France dans la catégorie des légers. Bravo !

QUATRE AUTRES COMBATS D'IMPORTANCE ONT EU LIEU :

Enzo Santoro contre Jovan Giorgetti : confronté à un boxeur italien très puissant, Enzo est ébranlé au premier round et essuie de terribles enchaînements. Il parvient à rester debout et montre un caractère de guerrier lui permettant de s'imposer aux points. Félicitations !

Anthony Arimany contre David Tlashadzé : Anthony fait un retour gagnant sur un terrible crochet du gauche.

L'Héninois met fin au combat à la deuxième reprise et le Géorgien met plusieurs minutes pour récupérer. Belle victoire !

Kamel Benyattou contre Mickael Grousset : l'Héninois Kamel Benyattou met KO le Breton Mickael Grousset qui est resté sonné de longues secondes. Une victoire sans appel !

Dylan Carlier contre Kylian Joos : quart de finale du critérium espoirs entre Dylan Carlier et Kylian Joos, un boxeur parisien. Le combat, très dur, est équilibré mais Dylan l'emporte finalement aux yeux des juges. Bravo également à nos boxeurs amateurs qui ont fait carton plein : Hamza Leshaf, Tony Piette, Keny Courby, Axelle Piette, Ryan Direz et Younes Mehidi.

Rencontre avec...
JEAN-CLAUDE ALARY, PRÉSIDENT DU BOXING CLUB HÉNINOIS

Monsieur Alary, qu'avez-vous pensé de la prestation des boxeurs héninois lors de ce gala ?
« C'est une réussite parfaite pour le club. Nos boxeurs ont, tous, livré une très belle prestation et ils ont quasiment tous gagné. Cela fait honneur au club et à la Ville d'Hénin-Beaumont. En tant que président, je suis fier ! »

Qu'est-ce qui, selon vous, explique le succès du Boxing Club Héninois ?
« Les boxeurs du club partagent tous plusieurs qualités : ils sont assidus et font preuve de sérieux vis-à-vis des entraîneurs. De l'autre côté, ces derniers font preuve d'un véritable professionnalisme : Mohamed Nichane et Paul Fournier qui le seconde, sont excellents. Nous avons en tout obtenu 5 ceintures nationales, dont celle de Laïd Douadi, plus la ceinture continentale de Mathieu Bauderlique. Nous comptons bien sûr en avoir d'autres ! »

Week-end Sport en Famille : rendez-vous à la piscine municipale !

Le week-end Sport en Famille revient le dimanche 12 mai prochain de 9 h à 12 h :

> Découvrez les jeux ludiques de 9 h à 10 h !

> Profitez de la séance d'aquagym de 10 h à 11h !

> Faites votre baptême de plongée de 10 h à 12 h !

Entrée gratuite

#ATRIUM

SOIRÉE FITNESS – ZUMBA ET AÉRO DANCE

L'Atrium, centre municipal de remise en forme, a organisé à l'espace François Mitterrand, samedi 6 avril une soirée Fitness – Zumba et Aéro Dance.

Sylvie Boucherk et Michaël Strodtbeck ont fait le show, pour le bonheur des participants venus nombreux.

Lumière, musique et ambiance étaient au rendez-vous.

Une belle soirée passée dans la bonne humeur, un succès pour cette première édition.

Fort de cette réussite, Laurent Brice, 1er adjoint délégué au Sport et l'Atrium envisagent une nouvelle soirée prochainement !

PARCOURS DU CŒUR 2019

Un grand bravo pour cette forte mobilisation à l'occasion de la 44e édition du « Parcours du cœur civil 2019 » qui s'est déroulée le dimanche 7 avril 2019 sur le site de la piscine municipale Jean Jacques Malina : 162 participants (67 nageurs, 25 cyclos, 70 marcheurs) étaient en effet réunis.

Un grand merci aux bénévoles des associations héninoises : les Amis de la marche, l'Étoile cycliste héninoise, le Club nautique, au CHHB stand santé et à Gérard Delsaux, correspondant d'honneur, pour leur participation dévouée à cet évènement.

Un grand merci également aux participants pour leur générosité ! Les dons perçus seront reversés à la Fédération Française de Cardiologie, partenaire de cette action.

CHAUFFAGE, ENTRETIEN, DEPANNAGES, SALLE DE BAINS

S.A.R.L. CREPIN

www.sarlcrepin.fr

303, rue Robert Aylé
62110 HENIN-BEAUMONT
Tél. : 03 21 20 00 38

Depuis 1961, à votre service .

LES PROS de l'accessibilité
LES PROS de la performance énergétique
RGE QUALIBAT
Professionnel du Gaz

ETS PESIN SCOOTERS

Ets Pesin scooters

VENTES ET RÉPARATIONS

LES NOUVEAUX SCOOTERS** PEUGEOT 2 TEMPS SONT ARRIVES EN CONCESSION !

SCOOTERS À PARTIR DE 1 149 € *

* photos non contractuelle

** Alarme et montage offert pour l'achat d'un scooter Peugeot . Offre valable jusqu au 31 mai 2019 hors promotion et autres opération en cours sur présentation de cette publicité.

TNT MOTOS
PEUGEOT

368 rue Elie Gruyelle
62 110 Hénin-Beaumont
03 21 20 47 66

L'Atrium vous ouvre ses portes !

L'Atrium organise un après-midi portes ouvertes, sous forme de démonstrations des activités de fitness et de danse.

Les coaches et professeurs de danse, accompagnés des adhérents, vont présenter les cours dispensés à l'Atrium, sur un podium dans la cour.

Cet événement a pour but de faire découvrir aux enfants et adultes présents les différentes activités proposées par le centre de remise en forme. La salle de musculation sera ouverte au public de 14 h à 17 h.

Contact : 03 21 49 12 29

Les Anciens du LOSC et du RC Lens se rencontrent

Le samedi 11 mai 2019 à 17 h, se déroulera au stade Delabre le match de football entre les Anciens du LOSC et les Anciens du RC Lens.

Ce match se tiendra au profit de l'association Valentin APAC et du projet Tour de France des maladies rares, qui consiste à faire le Tour de France à vélo en septembre prochain pour sensibiliser les Français aux maladies rares.

L'entrée sera de 3 euros et les bénéfices récoltés seront reversés à l'association.

#DÉCOUVERTE

APRI'VOISE

ATELIER D'ÉDUCATION À LA SANTÉ

De février à avril, les enfants demi-pensionnaires et volontaires de CM1/CM2 de l'école Michelet ont participé, tous les jeudis à midi, à des ateliers de sensibilisation à la santé. Différents thèmes ont été abordés : le corps humain, l'hygiène, l'alimentation et l'activité physique, le sommeil et la protection du dos, le savoir-vivre et le savoir-être.

Pour clôturer ces ateliers, un petit quizz a été organisé en présence de Maryse Poulain, adjointe déléguée aux Affaires scolaires, et Delphine Masclet, directrice des Affaires scolaires.
À cette occasion, les enfants étaient curieux et intéressés par tout ce que leur apprenait Pauline, intervenante de l'APRIS (Association de Prévention et de Réduction des Inégalités de Santé), qui animait cette séance de manière pédagogique et surtout très ludique.

L'importance du lavage des mains, les différentes familles d'aliments et ce qu'ils apportent à notre corps, bien s'asseoir et bien porter son cartable pour éviter le mal de dos sont autant de sujets abordés qui ont grandement intéressé les enfants. Apprentissage, rires, écoute, respect, bien vivre ensemble et découvertes résument ces ateliers Apris'voise.

#DÉCOUVERTE

LES AMIS DES BEAUX-ARTS à l'école Fallières

C'est avec beaucoup de plaisir que les élèves de l'école Fallières ont accueilli Bernard Dhaisne et ses amis peintres le mardi 26 mars.
Toute la journée, les enfants ont vu l'évolution des œuvres des artistes et été sensibilisés à différentes techniques artistiques : l'aquarelle, le pastel, la peinture acrylique, la peinture à l'huile…

Il y en avait pour tous les goûts ! Un moment très apprécié des élèves et des enseignants, ainsi que des parents qui ont également été invités à découvrir cette jolie exposition.

Au mois de mai, c'est l'école Léon Blum qui aura la chance de vivre cette expérience artistique…

Prévention et sécurité dans les transports scolaires

L'association « ADATEEP 62 » (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) est intervenue à l'école Guy Mollet, le mardi 2 avril, en présence de Mme Evelyne Quillet, Directrice départementale de l'Education nationale, M. Douche, Président de l'association, a expliqué aux enfants les comportements à avoir (et ne pas avoir) dans les transports scolaires et aux abords des arrêts de bus.

Les enfants ont été très attentifs et ont pu effectuer un exercice d'évacuation afin de mettre en application les instructions apprises. Un exercice qui a été parfaitement réussi, dans le calme et dans le temps imparti. Bravo ! L'association ADATEEP 62 interviendra début juin à l'école Léon Blum.

#ECOLE PANTIGNY

Classe de découverte à Luttenbach en Alsace

Les 54 élèves des classes de Mme Gaillet et de M. Friboulet, de l'école élémentaire Pantigny, ont eu la chance de découvrir l'Alsace du 25 au 29 mars 2019. Ils ont été hébergés à « la Fermeraie », à Luttenbach, près de Munster.

Après avoir débuté le séjour par des ateliers de découvertes médiévales (héraldique et enluminure), les écoliers ont arpenté avec ravissement la « Petite Venise » de Colmar, ainsi que les magnifiques ruelles bordées de maisons à colombages de Riquewihr. Ils ont également découvert le travail du vigneron et l'évolution de ses outils au musée du vignoble de Kientzheim.

Le séjour s'est poursuivi par la visite du mémorial d'Alsace-Lorraine où fut contée l'histoire du « P'tit Jeannot », enfant alsacien pendant la Seconde Guerre mondiale, et par celle, chargée d'émotion, du camp de concentration du Struthof.

Les élèves sont ensuite retournés au Moyen-Âge lors d'une visite en immersion du château du Haut-Koenigsbourg, avant de terminer la journée par un banquet médiéval pour la plus grande joie de tous !

Le voyage fut aussi l'occasion d'appréhender le fonctionnement d'une scierie, d'aller enquêter en forêt et de chevaucher des poneys. Sans oublier la traditionnelle boum, tant appréciée des enfants !

C'est la tête chargée de beaux souvenirs que les élèves sont rentrés à la maison. L'occasion pour eux de faire le récit de leurs aventures à la famille et aux amis !

INAUGURATION DU LOCAL DE L'ASSOCIATION
LA GRANDE RÉCRÉ DE PANTIGNY

Le local de l'association des parents d'élèves La Grande Récré de Pantigny a été inauguré ce vendredi 5 avril 2019 à 17 hen présence de M. le Maire, Maryse Poulain, adjointe déléguée aux Affaires scolaires, Martine Croquelois, adjointe déléguée à la Jeunesse et de Catherine Lancel, directrice de l'école. », et en haut de la colonne du milieu, remettre le point d'exclamation à la fin de la ligne. Maryse Poulain et Claire Duboille, Présidente de l'association, ont eu l'honneur de dévoiler la plaque commémorative.

Le local a été entièrement remis à neuf et sécurisé par les services techniques de la ville. L'association peut désormais ranger et stocker le matériel dans un espace qui lui est complètement dédié ! Le nouveau local permet aux parents de se réunir afin de préparer des évènements dont les bénéfices sont entièrement reversés à l'école, mais aussi de recevoir en toute intimité les parents qui souhaitent s'inscrire aux diverses manifestations. Ce local est très utile et va permettre de mener à terme toutes les belles entreprises de l'association, et elles sont nombreuses ! Ce ne sont pas les activités qui manquent : un marché de Noël avec confection de jacinthes, le loto très apprécié de tous, les chocolats de Pâques distribués aux élèves, le vide grenier, la participation à la fête de l'école, les cartes cadeaux offertes aux élèves qui quittent l'école primaire et entrent au collège. Grâce au dévouement des parents d'élèves qui multiplient les actions, de nombreux transports scolaires sont possibles car financés par l'association.

Si vous aussi vous souhaitez contribuer au financement des activités à destination de vos enfants scolarisés à l'école élémentaire Pantigny ou tout simplement échanger et passer de bons moments entre parents d'élèves, n'hésitez pas à rejoindre l'association dans son nouveau local flambant neuf !

*Qu'est-ce qui vous fait avancer ? ** De série, en option ou indisponible selon les versions.
(1) En location longue durée sur 37 mois et pour 30000 km. Exemple pour la location longue durée (LLD) d'une Nouvelle PEUGEOT 508 berline Active BlueHDi 130 S&S BVM6 neuve, hors options, incluant l'entretien et l'assistance offerts pendant 37 mois. **Modèle présenté :** Nouvelle 508 GT BlueHDi 180 S&S EAT8 option peinture vernie Rouge Ultimate : **479 €/mois** après 1er loyer 7600 €. Montants exprimés TTC et hors prestations facultatives. Offre valable du 02/01/2019 au 31/03/2019, réservée aux personnes physiques pour un usage privé pour toute LLD d'une Nouvelle PEUGEOT 508 neuve dans le réseau PEUGEOT participant, sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, loueur et SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, ORIAS 07004921 (www.orias.fr), 9, rue Henri-Barbusse, 92230 Gennevilliers. Offres non valables pour les véhicules au prix PEUGEOT Webstore. Le CPS Pack Entretien peut être souscrit indépendamment de toute LLD aux conditions disponibles dans le réseau PEUGEOT participant.

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL Consommation mixte NEDC (en l/100 km) : de 3,8 à 5,7. Émissions de CO_2 NEDC (en g/km) : de 99 à 130.

PEUGEOT BEAUMONT AUTOMOBILES - 890 BOULEVARD FERNAND DARCHICOURT
62 110 HENIN-BEAUMONT - 03 21 13 20 50

Accueils de loisirs
été 2019

Organisation générale

Les Accueils de Loisirs seront ouverts de 9 h à 17 h aux enfants âgés de 3 à 15 ans, répartis selon les tranches d'âge.

1ère session : du 8 juillet au 26 juillet 2019.
2e session : du 29 juillet au 16 août 2019.

Selon les secteurs, un ramassage en autocar sera assuré le matin à partir de 8 h 15. Le retour est prévu entre 17 h et 17 h 45 (horaires prévisionnels dépendant du nombre d'inscrits).
Une garderie sera proposée gratuitement de 7 h à 8 h 45 et de 17 h 15 à 19 h pour les enfants dont les 2 parents travaillent ou l'unique parent pour les familles monoparentales (sur présentation de justificatifs d'emploi).

Lieux d'implantation

Du 8 juillet au 26 juillet 2019 (selon le secteur de résidence) :
3-6 ans : Blum Maternelle ou Lacore-Carnot.
6-11 ans : Blum Élémentaire ou Mollet.
10-15 ans : Pantigny Élémentaire (Centre Sportif).

Du 29 juillet au 16 août 2019 :
3-6 ans : Lacore-Carnot.
6-15 ans : Mollet.

Dates et lieux d'inscription

du lundi 3 Juin au vendredi 21 Juin 2019, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
(dans la limite des places disponibles).

Les inscriptions se font uniquement sur place au Service des Affaires scolaire ou à la Mairie annexe de Beaumont. Aucune inscription ne pourra être effectuée par téléphone.

Tarifs

Rendez-vous sur www.mairie-heninbeaumont.fr

Modalités d'Inscription

Veuillez vous munir des pièces suivantes :
- Justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Copie de l'attestation de la carte Vitale et de la carte de mutuelle.
- Copie de l'attestation d'assurance scolaire MAE Formule activité extra-scolaire ou responsabilité civile.
- Notification 2019 de l'Aide aux Vacances de la CAF (document vert) et numéro de CAF.
- Copie du carnet de vaccinations régulièrement complété pour les vaccinations obligatoires.
- Copie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de l'année 2017.
- Dossier d'inscription.

Rappel : les dossiers d'inscriptions des Affaires Scolaires et du Service Jeunesse, bien que se ressemblant beaucoup, sont deux dossiers différents. Celui des Affaires Scolaires est dédié aux activités périscolaires alors que celui du Service Jeunesse servira pour les activités extrascolaires. Pour des raisons matérielles et organisationnelles, il ne nous est pas possible de fusionner les deux dossiers. Il vous faut donc rendre un dossier complet au Service Jeunesse, même si vous avez déjà rendu un dossier complet aux Affaires Scolaires.

Attention : pour toute demande de prise en charge, veuillez retirer un imprimé au Service Jeunesse avant le début des inscriptions, et le transmettre à l'organisme concerné (CCAS ou autre) afin de présenter un accord écrit à l'inscription.

Le Centre d'Animation Jeunesse est ouvert en période de vacances, ***mais aussi en période scolaire !***

Les mercredis et samedis de 14 h à 19 h.
Les vendredis de 16 h à 19 h.

Pendant ces périodes, des activités sont proposées aux jeunes : Arts Plastiques, sports (tennis de table, football…), billard, baby-foot, jeux vidéo...

03 21 76 99 86
Maison Anne Frank - rue Montpencher

VISITE DE LA CASERNE DES POMPIERS

La visite a débuté par la salle des appels où les 23 jeunes héninois du Conseil municipal des enfants et Martine Croquelois, adjointe déléguée à la Jeunesse, ont pu découvrir le fonctionnement du PC d'interventions, obtenir des explications sur le secteur géographique couvert par la caserne, ainsi que sur les différents plans d'action pour les secours à la personne ou les incendies.

Par la suite, nos conseillers en herbe se sont rendus dans le garage afin de découvrir les VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes). Un pompier a ainsi montré les différents équipements se trouvant dans le camion tels que les attelles de bras, de jambe, de poignet, les bouteilles d'oxygène ainsi que le tensiomètre permettant la prise de pouls.

La visite s'est poursuivie dans une autre pièce réservée à la désinfection du matériel mais aussi des véhicules, nécessaire après chaque intervention. Lors de l'étape suivante, les enfants ont pu manipuler des pinces permettant la désincarcération lors d'accidents de la route par exemple.

Pour conclure la visite, un des 7 pompiers maîtres-chiens du département est venu expliquer la spécificité de son métier en présence de Joy, un berger belge croisé malinois qui l'accompagne dans ses missions afin de retourver des personnes disparues.

« Je suis content d'avoir pu visiter la caserne car les pompiers sont importants pour aider les personne en danger », *Alexandre*

CHASSE À L'ŒUF AU MULTI-ACCUEIL : les enfants ont adoré !

Le mardi 23 avril a eu lieu, au Multi-accueil « Les Petits Matelots », la traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques en présence d'Aurélia Beigneux, adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance.

À cette occasion, les enfants ont eu la joie de rechercher les œufs bien cachés en compagnie du lapin de Pâques. Ils ont été ensuite ravis de pouvoir les déguster !

Les parents ont eu la surprise de retrouver leurs petits gourmands avec un panier fait par les enfants pour l'occasion et qui était bien entendu garni de chocolats...

Rue Montpencher, le chantier de démolition de l'ex-CPAM se poursuit

Proche de la place Carnot et du magasin Match, le bâtiment de l'ancienne CPAM est en cours de démolition, et va prochainement laisser la place à un parking de plus de 200 places, dans un cadre vert, celui de l'îlot Carnot.

L'éclairage LED sera généralisé dans ce secteur et un système de vidéoprotection sera mis en place, à proximité de la crèche. Une nouvelle voirie sera construite afin de constituer un axe qui se raccordera à la rue Henocq. Une borne rechargeable pour véhicules sera également mise en place.

Hénin-Beaumont, labellisé ville « éco-propre »

La ville d'Hénin-Beaumont a adhéré à l'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU). Cette association qui regroupe 140 collectivités, dont des villes belges et suisses, a pour objet, dans un but d'intérêt général, de faire progresser la propreté en ville et de favoriser la perception positive de cette progression par les citadins.

Elle incite donc les collectivités locales à mesurer le plus objectivement possible leur action en matière de propreté urbaine. Elle favorise de plus les échanges d'expériences entre les collectivités, pour une amélioration des politiques municipales et recommande des plans d'action pour rendre plus efficaces les modes opératoires.

Afin de récompenser les collectivités qui s'engagent dans des plans d'action à moyen terme pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics, l'AVPU a créé un label Ville « Eco-propre ».

La ville d'Hénin-Beaumont, pour sa première participation en 2019, a reçu la première étoile de ce label Ville « Eco-propre ».

Cette nouvelle distinction, qui s'ajoute à la première fleur, vient saluer le travail des agents du service propreté urbaine et de la Municipalité qui œuvrent chaque jour pour améliorer l'environnement et la qualité de vie des habitants.

#CIVISME

LA PROPRETÉ C'EST L'AFFAIRE DE CHACUN

Après les sujets portant sur la collecte des encombrants et les conditions de stationnement des véhicules, le Conseil municipal des enfants s'est penché sur la propreté des voies et espaces publics.

Chaque année, ce sont des dizaines de milliers d'euros qui sont consacrés au nettoiement de la ville. Les objets encombrants et les dépôts sauvages représentent le plus gros volume de déchets, mais ce qui se voit peut-être le moins est pourtant bien présent dans notre quotidien : ce sont tous ces petits déchets abandonnés sur le trottoir ou dans les espaces verts. Mégots de cigarettes, emballages de nourriture, cannettes de boisson, tickets de jeu et autres plastiques sont quotidiennement collectés par le service Propreté de la ville et ce, malgré la mise à disposition de corbeilles de rue, dont le nombre augmente constamment.

Tous ces gestes malencontreux qui, rappelons-le, constituent une infraction punie d'une amende, pourraient facilement être évités si bon nombre d'entre nous prenaient conscience des conséquences financières, mais également environnementales. Autre sujet d'agacement lorsque l'on se promène sur les trottoirs ou dans les espaces verts : les crottes de chiens. Ces braves animaux sont réputés être les meilleurs amis de l'homme, mais pas de ses chaussures. Bien entendu, on ne peut interdire à un animal de faire ses besoins, mais il appartient au maître, ou à la maîtresse, de ramasser les déjections avec un sachet et de le déposer dans une corbeille de rue. Ce n'est pas forcément très agréable, mais lorsque l'on possède un animal, il faut savoir en assumer les conséquences.

Mettre ses détritus dans une corbeille de rue, ramasser les déjections de son chien, tous ces petits gestes du quotidien contribuent à maintenir une ville propre et agréable au bénéfice de tous. Pensez aux enfants qui jouent dans les parcs, ou se promènent dans la ville car, si les services techniques sont présents pour assurer le nettoiement, c'est tout de même mieux s'il y a le moins possible à nettoyer !

Bientôt de nouveaux services pour la gare d'Hénin-Beaumont

La SNCF, en partenariat avec Amazon, a choisi la gare d'Hénin-Beaumont pour installer une consigne automatique permettant le retrait de colis commandés sur Internet.

Cet automate sera implanté à l'extérieur de la gare, et apportera aux voyageurs et aux habitants du secteur un service supplémentaire "adapté et fonctionnel", selon les termes de la SNCF

Et si vous deveniez magicien composteur ?

Dans le cadre de sa politique d'action en faveur du développement durable et de l'amélioration de la qualité de vie des habitants, la Ville d'Hénin-Beaumont mène une démarche globale de valorisation des déchets avec son partenaire institutionnel, le SYMEVAD (Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets).

La moitié de nos poubelles est constituée de déchets organiques du jardin et de la cuisine (épluchures de fruits, de légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes, branchages, marc de café…). Le compostage à domicile permet de limiter ces déchets.

Qu'est-ce que le compostage ?
Le compostage est un procédé naturel qui transforme la matière organique en un produit stable et sain, riche en humus appelé compost.

Pourquoi composter ?
Le compostage à domicile permet de recycler chez soi certains déchets organiques afin d'obtenir un engrais naturel d'excellente qualité pour ses propres besoins de jardinage. Il permet aussi de contribuer à la préservation de l'environnement.

Qui peut bénéficier d'un kit de compostage ?
Tous les foyers volontaires dotés d'un jardin peuvent en bénéficier gratuitement. À ce titre, la Direction de l'Environnement organise une réunion publique de compostage à domicile le mardi 14 mai 2019 à 18 h 30, salle Debeyre à Beaumont. Pour toute inscription ou demande de renseignements, vous pouvez contacter la Direction de l'Environnement au 03 21 08 88 61.

TRAVAUX DE BRICOLAGE :

avant l'heure ce n'est pas l'heure, après l'heure ce n'est plus l'heure !

Cet adage, tout le monde le connaît, mais certains oublient de l'appliquer au quotidien. Avec le beau temps reviennent les activités de bricolage dans son habitation et d'entretien de son jardin. Perceuse, ponceuse, scie électrique et autres outils bruyants sont parfois nécessaires pour rénover sa maison.

De même, la tondeuse et la débroussailleuse thermiques reprennent du service dans les jardins qui doivent, faut-il le rappeler, être régulièrement entretenus.

Tous ces outils sont source de bruits qui peuvent par leur durée, leur intensité ou leur répétition, porter atteinte à la tranquillité du voisinage en générant des nuisances sonores. Un arrêté municipal de 2015 a fixé, conformément à un arrêté préfectoral du 27 décembre 2007, des règles relatives à l'emploi d'outils bruyants afin de préserver la tranquillité des riverains. Les travaux domestiques sont autorisés du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

En dehors de ces périodes, l'emploi d'outils bruyants de bricolage, de jardinage, ou de tous autres travaux, n'est pas autorisé, de manière à réserver des plages horaires calmes pour les riverains.

La Police municipale, que vous pouvez joindre au n°06 03 58 36 60, est chargée de contrôler le respect de ces règles.

La vigilance de chacun sur les bruits émis lors de travaux permettra à tous de bien vivre ensemble !

« Chantez en cœur » :

la chorale de la Résidence Pasteur

Le but de cette belle initiative née en 2010 : pousser la chansonnette dans la convivialité, la bonne humeur et le partage. C'est ainsi qu'est née la chorale de la résidence qui, à l'origine, avait pour objectif de permettre à des personnes âgées de se retrouver dans un cadre convivial et autour de la même passion qu'est la musique.

Composée aujourd'hui de 27 choristes (19 résidents et 9 personnes extérieures à la résidence), le groupe se réunit tous les 15 jours au restaurant de la résidence pour répéter, sous la houlette du chef de cœur, l'ensemble des chansons retenues pour l'année.

À chaque prestation, l'émotion est au rendez-vous et les spectateurs en redemandent. Au programme, des classiques mais également des chansons de notre époque. Un répertoire diversifié qui plait à chacun.

Retrouvez la chorale « Chantez en cœur » dans les résidences de Leforest (16 mai), Oignies (20 juin), et bien sûr à Hénin-Beaumont, en septembre puis dans le cadre de la Semaine bleue !

Hommage à Jacques Piette

Lundi 13 mai à 17 h
Square du
boulevard Darchicourt
(face à l'Espace F.Mitterrand)

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR DE SAUVER DES VIES.

VENEZ DONNER VOTRE SANG !

Mardi 21 mai
10 h à 13 h
et 14 h 30 à 18 h

Salle Debeyre
Rue Saint-Martin

RÉSERVER VOTRE REPAS POUR LES MÉDIÉVALES

15 et 16 juin 2019

Ancienne gare de Beaumont

Menu à 10 €

1 part de cochon, frites, quartier de tarte, pain

Menu à 8 €

1 brochette poulet provençale, frites, quartier de tarte, pain
ou
2 saucisses, frites, quartier de tarte, pain
ou
2 merguez, frites, quartier de tarte, pain
1 saucisse et 1 merguez, frites, quartier de tarte, pain

Menu enfants (- 8 ans) à 4 €

1 saucisse, 1 petite portion de frites, quartier de tarte, boisson

Réservations :
06 95 44 10 07 - 06 76 15 06 24
ou
ASOR, Rue Saint-Martin
(jeudis de 18 h à 19 h)
Bureau du Service manifestations, rue Voltaire
(mardi 4 juin de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h)

ACED METALLIA À LA MAISON DE QUARTIER DE LA ZAC

Depuis le 13 mars 2019, l'association Aced Métallia œuvre régulièrement avec les parents et les enfants fréquentant la maison de quartier de la ZAC afin de créer une maquette d'un parc d'attraction en métal qui sera exposée les 18 et 19 Mai 2019 à la salle Giraudeau à Noyelles-Godault.

L'association, présidée par Bernadette Szlapka et animée bénévolement par d'anciens fondeurs de l'usine Metaleurop Nord de Noyelles-Godault, a pour objectif de promouvoir les métiers de la sidérurgie, de sensibiliser les personnes à l'environnement et à l'écologie, et de permettre une approche scientifique des métaux.

Une belle rencontre intergénérationnelle chargée d'émotion et d'histoire.

#ENERGIE

CHÈQUE ÉNERGIE

Qu'est-ce que le chèque énergie et comment est-il attribué ?
L'Etat a mis en place le chèque énergie pour vous aider à payer les dépenses d'énergie de votre logement. Il est calculé en fonction de vos ressources et de la composition de votre foyer, telles que vous les avez déclarées aux services fiscaux.

Comment obtenir un chèque énergie et l'utiliser ?
Si vous êtes éligible vous recevrez votre chèque énergie directement chez vous.
Pour connaitre votre éligibilité, vous pouvez contacter les services fiscaux au 0 805 204 805.

Une fois votre chèque reçu, vous pouvez le transmettre :
• En ligne sur : chequenergie.gouv.fr
• Par courrier à votre fournisseur d'énergie : transmettre une copie d'un document de votre fournisseur faisant apparaitre les références clients.

Le montant du chèque énergie sera déduit de vos factures en quelques semaines.
Si le montant du chèque est supérieur à celui de votre facture ou mensualité, la différence sera déduite sur vos prochains paiements.

A noter :

• Validité des chèques jusqu'au 31 mars de l'année suivante (cf. date sur chèque)
• Peut permettre aussi de payer des travaux de rénovation énergétique

Contact :
Chequenergie.gouv.fr
0805 204 805

CCAS 03 21 77 35 55
Conseillères en économie sociale et familiale :
Mme Duchene Amandine 03 21 77 28 91
Mme Demoulin Peggy 03 21 77 28 95

ÉLECTIONS EUROPÉENNES
DIMANCHE 26 MAI 2019

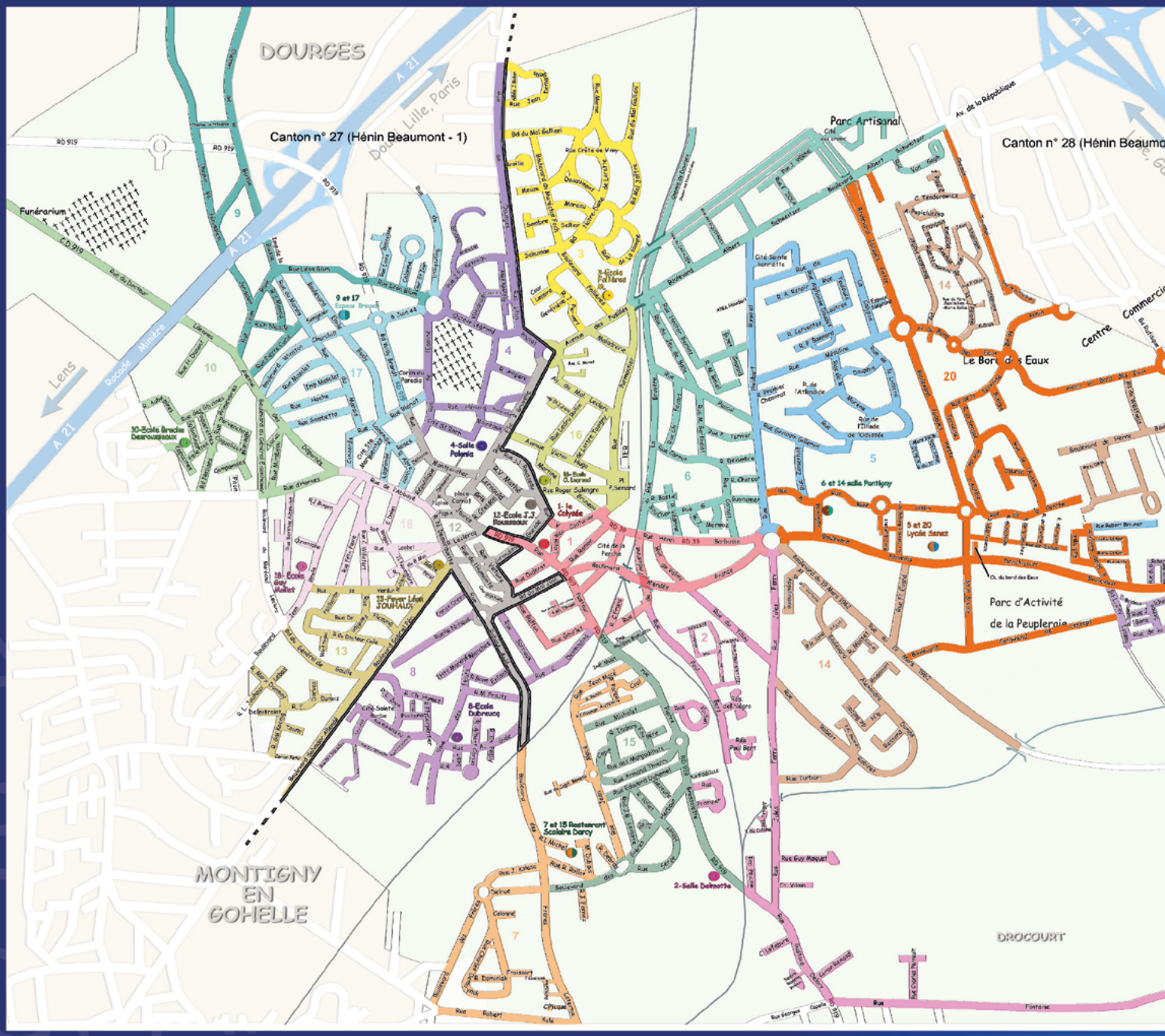

LISTE DES BUREAUX DE VOTE :

N°1 – Le Colysée	Rue PASTEUR	N°11 – Salle DEBEYRE	Rue Saint-Martin
N°2 – Salle DELMOTTE	Rue BROSSOLETTE	N°12 – Ecole J-J ROUSSEAU	Rue J.-J. ROUSSEAU
N°3 – Ecole maternelle Fallières	Bd FALLIERES	N°13 – Foyer Léon JOUHAUX	Bd Gabriel PERI
N°4 – Salle POLONIA	Rue Elie GRUYELLE	N°14 – Salle de sport PANTIGNY	rue André PANTIGNY
N°5 – Lycée Henri SENEZ	Bd F. DARCHICOURT	N°15 – Restaurant scolaire DARCY	Rue Louise MICHEL
N°6 – Salle de sport PANTIGNY	Rue André PANTIGNY	N°16 – Ecole Octave LEGRAND	Rue LAMARTINE
N°7 – Restaurant scolaire DARCY	Rue Louise MICHEL	N°17 – Espace BREUVAL (ancienne MDQ)	504 Bd BASLY
N°8 – Ecole DUBREUCQ	Voie des Hauts Marchés	N°18 – Ecole Guy MOLLET	Rue Berthie ALBRECHT
N°9 – Espace BREUVAL (ancienne MDQ)	504 Bd BASLY	N°19 – Salle DEBEYRE	Rue Saint-Martin
N°10 – Ecole B. DESROUSSEAUX	Rue des VIOLETTES	N°20 – Lycée Henri SENEZ	Bd F. DARCHICOURT

20 BUREAUX DE VOTE SUR LA COMMUNE D'HENIN-BEAUMONT OUVERTS DE 8 H À 18 H

Pour pouvoir voter...

il est nécessaire de présenter l'un des documents suivants (art. R.60 du code électoral) :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « UE »
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

Pour les ressortissants de l'Union européenne, autres que les français, admis à participer aux opérations électorales, titres admis pour voter :

- Carte nationale d'identité ou Passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité
- Titre de séjour
- Un des documents mentionnés du 4° alinéa au 12° alinéa de précédent article.

Ces titres doivent être en cours de validité.

Une navette est disponible pour vous rendre dans votre bureau de vote

La Municipalité met une navette à disposition des personnes dépourvues de moyen de transport.

PENSEZ À EN FAIRE LA DEMANDE !

Attention : ce véhicule ne permet pas le transport des personnes en fauteuil roulant.

Inscriptions « navette » auprès de Lydie Lavarde par téléphone 03.21.74.87.40 / 06.19.79.79.72.

LE BUREAU DE VOTE dans lequel vous devez vous rendre pour voter sera indiqué sur la NOUVELLE CARTE ELECTORALE que vous allez recevoir quelques jours avant le scrutin.

FOCUS

VOS COMMERÇANTS
SUR LE TRAJET DU BHNS # 2

Durant les travaux liés au Bus à Haut Niveau de Service, de nombreux commerces de centre-ville ont été impactés en raison de la difficulté à y accéder. Ceux situés à proximité des chantiers ont subi durant plusieurs semaines voire plusieurs mois une baisse de clientèle et une diminution du chiffre d'affaires.

Aujourd'hui, les travaux étant en phase d'achèvement, ces commerces reprennent leur activité et vous accueillent dans les meilleures conditions. Focus sur certains d'entre eux...

PEUGEOT BEAUMONT AUTOMOBILES

Le commerce franchisé de la célèbre marque au Lion est situé boulevard Fernand Darchicourt. Il accueille les propriétaires de véhicules Peugeot, à son atelier, et propose notamment à la vente les dernières nées de la marque. Arnaud Lourme est le chef des ventes de l'enseigne. Il considère que « les trottoirs et les enrobés donnent une belle impression de l'environnement urbain ». Le responsable dit attendre de voir « quelles seront les retombées effectives » pour le commerce.

1, boulevard Fernand Darchicourt

BURGER KING

Le commerce, installé il y a quelques mois seulement au rond-point des Vaches, propose les recettes traditionnelles de l'enseigne, et notamment les fameux « Whopper » et « Big King ».

Vincent Delaoustre est le gérant franchisé de l'établissement. Malgré une « activité perturbée » par les travaux, il estime le chantier « très positif » car amenant une nouvelle clientèle « à pied ». Il souhaite néanmoins que le « flux de voitures ne soit pas ralenti ».

376, boulevard Eugène Thomas

TRÉSORS DU NORD

La boutique Trésors du Nord est à votre service pour vous faire partager plus de 1000 références de produits de la région, mais aussi de Belgique et de Pologne.

42, boulevard Gabriel Péri
08 90 40 46 44

ÉLÉGANCE CANINE

L'Élégance canine c'est avant tout la passion du toilettage. Menée par Karine Duriez, experte en la matière, l'équipe vous accueille et prend soin de vos compagnons. La gérante espère que les nouveaux aménagements vont profiter à sa boutique : « Je suis heureuse, l'enrobé est magnifique, tout est neuf, le mobilier urbain donne une belle impression dans cette entrée de ville. Je vais bénéficier d'un flux important de passants devant mon enseigne et donc de clients potentiels. »

454, boulevard Gabriel Péri
03 21 76 45 86

Le BHNS n'est pas un projet municipal

L'équipe au complet de La Boutique du matériel médical

La boutique du
Matériel Médical
Nos conseils pour votre autonomie

Infirmière libérale depuis presque 20 ans, Florence Lardeur passe son temps sur le terrain auprès de ses patients et de leurs aidants pour prodiguer ses soins. Elle constate rapidement un manque d'information sur la prise en charge de ses patients, lesquels pâtissent du peu de considération de leur environnement, qui exclut les notions d'aidants et de besoins.

Elle décide donc de prendre le relais et se spécialise dans le matériel médical, pour pallier aux problématiques rencontrées. Elle met en place une nouvelle méthode de travail qui se concentre uniquement sur l'écoute du besoin et le conseil : elle s'entoure de collaborateurs infirmiers, qui se déplacent au domicile des patients, pour effectuer une analyse concrète des besoins, et des lieux, avec une prise en compte des aidants (familiaux et professionnels).

Elle travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé, et les collectivités (actions préventives) inscrivant sa démarche dans la continuité du cycle de la prise en charge, optimisant le maintien au domicile.

La Boutique du matériel médical c'est une entreprise à taille humaine dont les 4 points de vente sont répartis dans les Hauts de France : Lesquin, Libercourt, Hénin-Beaumont et Pont-à-Marcq. C'est également une équipe pluridisciplinaire constituée d'infirmiers-conseils, de techniciens et conseillers spécialisés.

« Nous intervenons chez le particulier ou le professionnel pour informer, conseiller et délivrer (vente et location) le matériel médical. Nous formons les aidants à l'utilisation du matériel, et effectuons son suivi (maintenance). Relais informatif, nous orientons les demandes d'aides sociales vers les structures compétentes. Nous proposons des solutions personnalisées, sur différentes thématiques : confort, bien-être, accessibilité du domicile.

La Boutique du matériel médical c'est bien plus qu'une organisation, ce sont des valeurs de proximité, d'échange et de confiance, portées par une vision collective qui tend à replacer la santé du patient au coeur des préoccupations ; le matériel médical c'est notre coeur de métier. »

La Boutique du matériel médical ,629 Boulevard Albert Schweitzer
03.91.83.17.33 • www.boutiquemedicale.fr

Vos nouveaux commerçants

Atelier B : nouveau salon de coiffure pour homme

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 19 h, le salon de Brahim Benamar propose les services d'un coiffeur traditionnel et barbier ainsi que de nombreux soins et prestations esthétiques pour homme.

Téléphone : 03 21 75 14 67
Adresse : 4, rue Élie Gruyelle

Toma Interim : ouverture d'une antenne héninoise

Spécialisée dans la recherche d'emploi, l'agence Toma Interim propose diverses offres dans le secteur du BTP et de l'Industrie. Bienvenue à Julie Machut et à son équipe !

Téléphone : 03 21 77 07 70
Adresse : 242, rue de l'Abbaye

« Quelques points de couleurs » : un nouveau commerçant en centre-ville

La boutique «Quelques points de couleurs» a ouvert le 23 avril dernier. Isabelle Leroy, la gérante, a transformé l'ex magasin B.V.T en petit atelier. Elle y stocke tous ses articles de mercerie ainsi que ses créations, faites à la main.

Téléphone : 06 85 56 87 15
Adresse : 70, place Jean Jaurès

Intersport devient à Hénin-Beaumont le plus grand de France

Installé depuis 2002 au Bord des Eaux, Intersport a ouvert depuis quelques semaines une nouvelle structure flambant neuve, toujours sur la ZAC. Dans un nouvel espace de 4 000 m², l'enseigne a créé 15 emplois pour l'occasion.

Téléphone : 03 91 83 02 40
Adresse : ZAC du Bord des Eaux

#TRANSPORTS EN COMMUN

SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE À LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DANS LES TRANSPORTS PUBLICS

Le 29 mars dernier, accompagné de Patrick Mon, adjoint délégué à la Sécurité, du Directeur Général des Services, Laurent Morel et du Directeur de la Police Municipale, le Maire Steeve Briois a signé un partenariat avec la société Transdev Artois-Gohelle, représentée par son Directeur Général, Jean-Christophe Gehin et le Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle (SMTAG), représenté par son Président, Laurent Duporge.

Cette convetion permettra aux policiers municipaux de pouvoir sécuriser les Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) par le biais d'actions et d'opérations communes avec la Société Transdev Artois-Gohelle en vue de prévenir toute incivilité ou de la faire cesser.

La sécurité des Héninois et des Beaumontois reste une priorité pour la Municipalité. Ce partenariat est un engagement fort permettant à la Ville de continuer à assurer, sur tout le territoire communal, la sécurité du plus grand nombre.

INTRUSION STOPPÉE

Le 11 avril 2019 à 5 h 16, les opérateurs du Centre de Supervision Urbain sollicitent l'intervention de la brigade de nuit pour un vol en cours à la Friterie « Bienvenue chez nous » située place Wagon.

Sur place en moins d'une minute, les policiers municipaux procéderont à l'arrestation de deux individus, qui seront transportés au Commissariat de Lens et placés en garde à vue pour « Vol précédé de dégradation en réunion ».

VOLEUR IDENTIFIÉ

Le 13 mars 2019, le Directeur de la Police Municipale reçoit une réquisition de la Police Nationale suite à un vol de véhicule précédemment signalé place de la République.

Après lecture des enregistrements, l'auteur du vol est formellement identifié.
L'extraction de la vidéo a été transmise au commissariat d'Hénin-Beaumont dans le cadre des investigations.

VOL DANS LES CIMETIÈRES

L'auteur d'un odieux vol sur une tombe du Cimetière centre a été condamné le 18 avril dernier à Béthune. Il devra verser 250 euros à la victime au titre du préjudice subi. Pour éviter des vols similaires, la municipalité d'Hénin-Beaumont a récemment mis en place un dispositif vidéo « nomade ». Il devrait aider à identifier, depuis les écrans du Centre de Supervision Urbain (CSU), les personnes commettant ce type de méfaits.

LOURDE CONDAMNATION DU CONSEILLER D'OPPOSITION SOCIALISTE FILIPOVITCH

Par un arrêt rendu mardi 9 avril, la Cour de Cassation a définitivement et lourdement condamné Stéphane Filipovitch à 6000 euros de dommages et intérêts et de frais de justice.

Le conseiller municipal d'opposition et membre du Parti socialiste était poursuivi pour diffamation à l'encontre de Steeve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, dans l'affaire dite « de la piscine ».

Dans un article publié sur son blog en juillet 2015, Stéphane Filipovitch avait dénigré Hénin-Beaumont la Plage et Steeve Briois, notamment en critiquant le fait que le maire se baigne aux côtés de ses administrés.

Filipovitch s'était livré à cette occasion à une diffamation ordurière. La Justice a reconnu très clairement le caractère nauséabond de ces propos.

La Municipalité d'Hénin-Beaumont se félicite de cette condamnation lourde et exige encore et toujours la démission d'un élu qui n'a eu de cesse, depuis 4 ans, d'afficher son mépris de notre ville, en n'y habitant pas et en ne s'y intéressant pas.

Elle invite par ailleurs Mme Tondelier et M. Binaisse, chantres de la tolérance, à condamner ces propos immondes.

Groupe Majorité municipale

La violence de l'opposition contre les Héninois et les Beaumontois devient inquiétante

Refus de voter les aides sociales aux plus démunis, appel à donner l'argent des Héninois et des Beaumontois aux autres villes, attaques contre le quartier de la ZAC, les enfants de l'Espace Breuval et contre Miss Héninois : l'opposition est de plus en plus violente et n'hésite plus à afficher sa haine de notre ville en s'en prenant maintenant directement aux habitants avec une violence verbale inouïe et sans la moindre pudeur. Rien ne trouve grâce à leurs yeux et tout y passe.

Lors d'un récent conseil municipal, Tondelier et Noël ont critiqué l'installation d'une maison de quartier à la ZAC. Les habitants apprécieront de ne pas mériter l'installation d'une maison de quartier alors qu'ils sont dans une zone prioritaire. Ils apprécieront aussi d'apprendre, toujours par la voix de l'opposition, qu'ils habitent dans un quartier qualifié « d'excentré », alors qu'il est en réalité contigu au centre-ville. Les mêmes élus d'opposition qui demandent pourtant que tous les quartiers bénéficient de structures publiques. Sauf la ZAC !
Dans le même temps, toujours plus hargneuse, l'opposition s'en prend aux élèves de l'école Breuval, en critiquant le tout nouveau et tout neuf Espace Breuval, alors que les enfants bénéficieront désormais d'une garderie digne de ce nom et des équipements nécessaires à l'accueil périscolaire.

Mais un cap a été franchi lors du vote du budget du CCAS. Pour la première fois en 5 ans, l'opposition, par la voix de Marine Tondelier, a refusé de voter en faveur du budget « aides sociales » qui, depuis des années, faisait l'objet d'un consensus.

De manière absolument incompréhensible, M. Tondelier a refusé de voter pour : c'est une première dans l'histoire du CCAS que de s'en prendre aux plus démunis de notre ville. Cette haine est insupportable quand, désormais, Tondelier et ses amis n'ont plus aucune limite et affichent fièrement leur mépris de classe.

Lors de la commission du 13 mars dernier, David Noël, lui, s'en est violemment pris à Miss France et Miss Héninois. Dans un propos délirant de sexisme, l'opposant le plus macho de l'agglomération s'est opposé à ce que le concours se déroule à Hénin-Beaumont !

Pour couronner le tout, la palme de la haine de notre ville est à décerner à Stéphane Filipovitch qui a déclaré lors du dernier conseil municipal « qu'Hénin-Beaumont est une ville riche » (après avoir dit l'inverse il y a un mois) et qu'il fallait que le budget de la commune donne de l'argent aux autres villes. Outre le fait que cette proposition est illégale, les habitants d'Hénin-Beaumont apprécieront que l'opposition demande à ce que leur argent soit donné aux autres communes et à leur détriment. La famille Binaisse, les Tondelier, Noël et Filipovitch sont des gens dangereux et leur haine d'Hénin-Beaumont devient inquiétante...

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Vote du budget : les raisons de notre refus Le vote du budget est l'occasion de débattre globalement de la politique municipale. Nous avons pu exprimer les raisons pour lesquelles nous ne voterions pas le budget municipal, et notamment le fait que la façade flambant neuve de l'Hôtel de ville ne nous fait pas oublier :
- L'exclusion de certains habitants des politiques municipales ;
- Les alertes concernant la souffrance d'une partie des employés municipaux ;
- Le traitement et le mépris réservé à toutes celles et ceux qui ne vont pas dans le sens du maire ;
- La manière dont la vidéosurveillance se met en place dans notre ville, qui pose plus de problèmes (dont le recrutement d'un élu d'extrême droite d'une ville voisine pour visionner les images des caméras) qu'elle n'apporte de solutions (jamais la ville n'a connu autant d'incendies de voitures que depuis ces dernières semaines).

Nous avons par contre voté la baisse de la taxe foncière, en regrettant qu'elle ne soit pas plus conséquente car les finances de la ville le permettaient largement. Nous y reviendrons.
M. Tondelier, E. Binaisse, P. Dulongpont, S. Filipovitch, G. Gorillot et D. Noël agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com

Note du directeur de la publication

L'opposition s'en prend une nouvelle fois à la vidéoprotection qui se met en place dans notre ville pour lutter contre l'insécurité. Pourtant, cette vidéoprotection figurait dans le programme électoral d'Eugène Binaisse, Marine Tondelier et David Noël. Ils trahissent donc leur propre promesse et leurs propres électeurs. Les Héninois et Beaumontois qui avaient voté pour eux savent désormais à qui ils ont affaire : des élus qui n'hésitent pas à mentir et à dire l'inverse de ce qu'ils ont proposé !

VOS RENDEZ-VOUS DE MAI

Mercredi 8

Marché aux puces (Speed Fly)
de 7 h à 17 h rue Philibert Robiaud
03 21 75 17 31

Cérémonies Commémoratives du 74e anniversaire de la victoire alliée du 8 mai 1945
Voir programme en pages intérieures

Tournoi futsal Eric Carpentier (Amicale des Sapeurs-Pompiers)
de 9 h à 17 h EFM

Jeudi 9

Concours + 55 ans sous l'égide FFP-JP (HB pétanque)
14 h 30 Stade Octave Birembaut

Samedi 11

Match de foot caritatif des anciens du LOSC et du RC Lens (Frédéric Debusschere et l'Olympique Héninois)
18 h Stade Raymonde Delabre

Ball trap (Hénin tir)
de 10 h à 20 h Ancienne gare de Beaumont

Bourse aux vêtements (ESBH)
9 h - 17 h salle Albert Debeyre

Repas champêtre et soirée déguisée « chic et choc » (FC Beaumont)
18 h 30 salle La Polonia
06 42 60 73 66 (Tarif : 15 €)

Bal Costumé (La Belle Etoile de Noël)
de 18 h 30 à 2 h salle Jacques Prévert
06 43 59 31 35 ou 06 35 79 58 28 (15 €)

Bal Folk « Erreur de casting (Passion Fitness)
21 h salle Le Colysée ;
06 42 46 66 15 ou 06 82 29 49 00 (5 €, gratuit pour les – de 12 ans)

Dimanche 12

Marché aux puces (Les Amis de la cité)
de 7 h à 17 h Bd des Frères Herbaut
07 68 27 17 61

Finale de Comité (Hénin Bridge Club)
de 9 h à 17 h salle Léon Jouhaux

Loto (ESHB)
13h (début des jeux : 15 h)
Salle Debeyre 06 21 34 74 46

Week-end sport en famille (Ville et ASRD plongée)
de 9 h à 12 h Piscine

Lundi 13

Hommage à Jacques Piette
18 h Square Bd Darchicourt

Mercredi 15

Repas (Age d'Or)
12 h salle Léon Jouhaux
06 73 09 80 40

Vendredi 17

Lecture musicale « Les Garçons manqués, des nouvelles de l'amour »
20 h 30 Escapade

Samedi 18

Portes ouvertes à l'Atrium
de 14 h à 17 h

Dimanche 19

Carnaval
15h Bd du Général de Gaulle (voir pages intérieures)

Mardi 21

Don du Sang (EFS)
10 h à 13 h et 14 h 30 à 18 h
salle Albert Debeyre

Jeudi 23

Match de gala ELA (Collège Rabelais)
18 h Stade Delmotte (2 €)

Vendredi 24

Gala de danse (Pointes et ballerines)
20 h Escapade
06 77 84 06 93

Fête des voisins de la Maison de quartier Kennedy
18 h Maison de quartier

Fête des voisins de la Maison de quartier Darcy
18 h Square Occre

Fête des voisins de la Maison de quartier de la ZAC
18 h Maison de quartier

Samedi 25

Marché aux puces (A la Croisée des Chemins)
de 7 h à 17 h Chemin de la Buisse
06 08 76 39 94

Gala de danse (Pointes et ballerines)
18 h Escapade
06 77 84 06 93

20e tournoi de Judo
de 10 h à 18 h Salle Wilquin

Dimanche 26

Elections Européennes

Mercredi 29

Loto (Age d'or)
14 h 30 salle Léon Jouhaux
06 73 09 80 40

Théâtre d'objets et musical « A la dérive »
15 h Escapade

Du vendredi 31 au dimanche 2 juin

Beaumont en fête
(voir pages intérieures)

PILES SÉCURITÉ

PILES SÉCURITÉ

Piles Sécurité

Protection Intensive de Locaux - Entreprises et Particuliers - Syndic de Copropriété - Bureaux
Centre Télésurveillance et Vidéo-Surveillance APSAD
Gardiennage Humain et Eléctronique
Protection Rapprochée Physique
Audit de Sécurité et de Vunérabilité

HENIN-BEAUMONT

03.66.14.00.36

piles-securite.com

A VOTRE SERVICE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

24H/24
7J/7

Vidéosurveillance
Télésurveillance
Intervention
Sécurité...

N° AGREMENT / 89 DAGR 3PG 488